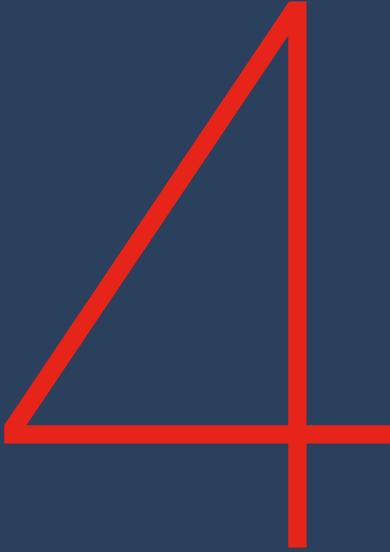


100
EN

EN AVANT ENSEMBLE



REVUE DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020





Célébrons nos 100 ans

Des résultats attribuables à une performance trimestrielle solide sur le plan des volumes

La fluidité des activités et la reprise de la demande donnent le ton pour 2021 et permettent à la Compagnie de rétablir ses perspectives financières

MONTRÉAL, le 26 janvier 2021 — Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) est fier d'annoncer une augmentation de 17 % de son bénéfice par action (BPA) dilué au quatrième trimestre, soit une hausse de 14 % sur une base rajustée, tandis que les flux de trésorerie disponibles pour l'ensemble de 2020 ont atteint un record de plus de 3,2 G\$ CA.¹⁾

« 2020 a été une année sans précédent, et grâce à nos collègues, qui sont des travailleurs essentiels, nous avons surmonté les difficultés ensemble et avons continué de faire tourner l'économie tout en établissant de nouveaux records impressionnants sur le plan des volumes dans les marchés clés. Nos activités sont restées très souples au quatrième trimestre, alors que nous avons adapté nos ressources pour répondre à la demande croissante tout en demeurant un leader de l'industrie en matière d'efficacité énergétique. Nous continuons d'appliquer activement notre stratégie à long terme, de mettre l'accent sur une croissance durable et de déployer des technologies de pointe pour générer de la valeur pour tous nos intervenants. »

— Jean-Jacques Ruest, président-directeur général, CN

Points saillants des données financières

Comparaison du quatrième trimestre de 2020 et du quatrième trimestre de 2019

- Produits d'exploitation de 3 656 M\$ CA, soit une augmentation de 72 M\$ CA ou 2 %.
- BPA dilué de 1,43 \$ CA, soit une hausse de 17 %, ou de 14 % sur une base rajustée.¹⁾
- Ratio d'exploitation de 61,4 %, soit une diminution de 4,6 points, ou de 3,8 points sur une base rajustée.¹⁾
- Bénéfice d'exploitation de 1 411 M\$ CA, soit une hausse de 16 %, ou de 13 % sur une base rajustée.¹⁾

Comparaison de l'exercice 2020 et de l'exercice 2019

- Produits d'exploitation de 13 819 M\$ CA, soit une baisse de 1 098 M\$ CA ou 7 %.
- BPA dilué de 5,00 \$ CA, soit une diminution de 14 %, et BPA dilué rajusté de 5,31 \$ CA, soit une baisse de 8 %.¹⁾
- Ratio d'exploitation de 65,4 %, soit une augmentation de 2,9 points, et ratio d'exploitation rajusté de 61,9 %, soit une hausse de 0,2 point.¹⁾
- Bénéfice d'exploitation de 4 777 M\$ CA, soit une diminution de 15 %, et bénéfice d'exploitation rajusté de 5 263 M\$ CA, soit une baisse de 8 %.¹⁾
- Flux de trésorerie disponibles de 3 227 M\$ CA, soit une augmentation de 1 235 M\$ CA.¹⁾
- Rendement du capital investi rajusté (RCI rajusté) de 13,4 %, soit une diminution de 1,7 point.¹⁾

Perspectives pour 2021 et sommes distribuées aux actionnaires²⁾

« Même si la reprise se manifeste de façon inégale au sein des différents marchés que nous desservons, nous sommes heureux que la demande en volume ait augmenté au quatrième trimestre et continue de progresser. Nous sommes de plus en plus optimistes au sujet de 2021 et nous reprenons la publication de nos perspectives financières pour l'ensemble de l'exercice. Nous sommes également heureux d'annoncer des plans de dépenses en immobilisations de 3,0 G\$ CA pour être en mesure de répondre à la demande et aux besoins de nos clients tout en exerçant nos activités de façon sécuritaire et efficace », a ajouté M. Ruest.

Cette année, le CN vise atteindre un BPA se situant dans le haut d'une fourchette de croissance à un chiffre, comparativement à un BPA dilué rajusté de 5,31 \$ CA réalisé en 2020.¹⁾

Le CN cible aussi l'obtention de flux de trésorerie disponibles de l'ordre de 3,0 G\$ CA à 3,3 G\$ CA en 2021, comparativement à 3,2 G\$ CA en 2020. ¹⁾

La Compagnie prévoit une hausse des volumes se situant au milieu d'une fourchette de croissance à un chiffre pour ce qui est des tonnes-milles commerciales (TMC) en 2021, puisqu'elle entrevoit des occasions de croissance, malgré la faiblesse continue dans certains secteurs du transport des marchandises dans son ensemble.

Le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé une augmentation de 7 % du dividende trimestriel en espèces du CN pour 2021, en vigueur à compter du premier trimestre de 2021. L'augmentation de notre dividende pour la 25^e année consécutive démontre notre confiance à l'égard de la santé financière à long terme de la Compagnie. De plus, le Conseil d'administration de la Compagnie a aussi approuvé une nouvelle offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités qui permet au CN d'acheter, pour annulation, sur une période de 12 mois, une tranche maximale de 14 millions d'actions ordinaires, débutant le 1^{er} février 2021 et se terminant au plus tard le 31 janvier 2022. En vertu de cette nouvelle OPR, la Compagnie devrait recommencer à racheter des actions au cours du premier trimestre de 2021.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du quatrième trimestre de 2020

Les produits d'exploitation pour le trimestre se sont établis à 3 656 M\$ CA, soit une hausse de 2 % par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation découle essentiellement d'envois records de céréales canadiennes, de la hausse des envois de céréales américaines, de l'intensification du trafic conteneurisé international transitant par le port de Vancouver et de la hausse des tarifs marchandises, facteurs partiellement neutralisés par la diminution des taux du supplément carburant applicables et la baisse des volumes de pétrole brut.

Les TMC, qui mesurent le poids et la distance des marchandises transportées par le CN, ont augmenté de 10 %. Les produits marchandises par TMC ont diminué de 6 %, en raison surtout d'une augmentation de la longueur moyenne des parcours, de changements dans la composition du portefeuille commercial et d'une diminution des taux du supplément carburant applicables, facteurs neutralisés en partie par des hausses des tarifs marchandises.

Les charges d'exploitation pour le trimestre se sont établies à 2 245 M\$ CA, soit une baisse de 5 % par rapport à la période correspondante de 2019. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des coûts du carburant et des charges liées aux services acquis et matières.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges de l'exercice 2020

Les produits d'exploitation pour 2020 se sont établis à 13 819 M\$ CA, soit une baisse de 7 % par rapport à 2019. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des volumes dans la plupart des groupes marchandises, surtout aux deuxième et troisième trimestres, en raison des effets persistants de la pandémie de COVID-19 et par une diminution des taux du supplément carburant applicables, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par les hausses des tarifs marchandises et par des envois records de céréales canadiennes.

Les TMC ont diminué de 5 %. Les produits marchandises par TMC ont diminué de 2 %, principalement en raison de la diminution des taux du supplément carburant applicables, facteur neutralisé en partie par des hausses des tarifs marchandises.

Les charges d'exploitation ont diminué de 3 % pour s'établir à 9 042 M\$ CA, en raison surtout de la baisse des coûts du carburant et de la main-d'œuvre ainsi que par la diminution des charges liées aux services acquis et matières, facteurs neutralisés en partie par une perte sur les actifs détenus en vue de la vente découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles.

1) Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise également dans le présent communiqué des mesures de calcul non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, se reporter à la section d'information supplémentaire ci-jointe, Mesures de calcul non conformes aux PCGR.

Les perspectives financières relatives au BPA dilué rajusté du CN pour l'ensemble de l'exercice ²⁾ excluent l'incidence prévue de certains éléments des produits et des charges. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments sur le BPA, car ces éléments, qui pourraient être importants, sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour le BPA dilué rajusté prévu dans ses perspectives financières.

2) Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act* of 1995 des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés, de par leur caractère prospectifs, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. De par leur caractère, les énoncés prospectifs traitent de certains sujets qui présentent divers degrés d'incertitude, notamment en ce qui concerne l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités d'exploitation, les résultats financiers, la situation financière et la chaîne d'approvisionnement mondiale, ainsi que la reprise économique et son impact futur sur le CN. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2021

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2021. La Compagnie prévoit que la production industrielle nord-américaine de cette année connaîtra une augmentation se situant dans le milieu d'une fourchette de croissance à un chiffre et s'attend à ce que le nombre de mises en chantier d'unités résidentielles soit de l'ordre d'environ 1,45 million d'unités aux États-Unis et à ce qu'approximativement 16 millions de véhicules automobiles soient vendus dans ce pays. Pour la campagne agricole 2020-2021, la récolte céréalière au Canada a été supérieure à sa moyenne triennale tandis que celle aux États-Unis a correspondu à la moyenne triennale du pays. La Compagnie présume que les récoltes céréalières 2021-2022 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes triennales respectives. Le CN présume qu'en 2021, le total des TMC se situera dans le milieu d'une fourchette de croissance à un chiffre par rapport à 2020. Le CN présume que les prix continueront d'être supérieurs à l'inflation ferroviaire. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine s'établira à approximativement 0,80 \$ en 2021 et que le prix moyen du baril de pétrole brut (*West Texas Intermediate*) sera d'environ 50 \$ US le baril en 2021. En 2021, le CN prévoit investir environ 3,0 G\$ CA dans son programme de dépenses en immobilisations, dont 1,6 G\$ CA seront affectés à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire et des voies.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : la durée et les effets de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale en général, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver une description des principaux facteurs de risque dans la section Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Ce communiqué est accessible sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/resultats-financiers, sur le site SEDAR à www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis par EDGAR à www.sec.gov.

À propos du CN

Le CN est un chef de file mondial du transport et un partenaire commercial majeur. Essentiel à l'économie, aux clients et aux collectivités qu'il dessert, le CN achemine annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord. En tant que seul chemin de fer à relier les côtes est et ouest du Canada au sud des États-Unis par un réseau ferroviaire de 19 500 milles, le CN et ses filiales contribuent à la prospérité des collectivités et au commerce durable depuis 1919. Le CN maintient son engagement à l'égard des programmes de responsabilité sociale et de l'environnement.

- 30 -

Sources :

Médias

Jonathan Abecassis
Directeur principal
Relations avec les médias
(514) 399-7956
media@cn.ca

Communauté d'investissement

Paul Butcher
Vice-président
Relations avec les investisseurs
(514) 399-0052
investor.relations@cn.ca

Quelques statistiques ferroviaires — non auditées

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Mesures financières				
Indicateurs de performance financière clés ¹⁾				
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	3 656	3 584	13 819	14 917
Produits marchandises (en millions de dollars)	3 507	3 408	13 218	14 198
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 411	1 218	4 777	5 593
Bénéfice d'exploitation rajusté (en millions de dollars) ²⁾	1 411	1 249	5 263	5 708
Bénéfice net (en millions de dollars)	1 021	873	3 562	4 216
Bénéfice net rajusté (en millions de dollars) ²⁾	1 021	896	3 784	4 189
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,43	1,22	5,00	5,83
Bénéfice dilué par action rajusté (en dollars) ²⁾	1,43	1,25	5,31	5,80
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²⁾	1 140	493	3 227	1 992
Acquisitions brutes d'immobilisations (en millions de dollars)	855	1 018	2 863	4 079
Rachats d'actions (en millions de dollars)	—	429	379	1 700
Dividendes par action (en dollars)	0,5750	0,5375	2,3000	2,1500
Situation financière ¹⁾				
Actif total (en millions de dollars)	44 804	43 784	44 804	43 784
Passif total (en millions de dollars)	25 153	25 743	25 153	25 743
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	19 651	18 041	19 651	18 041
Ratio financier				
Ratio d'exploitation (%)	61,4	66,0	65,4	62,5
Ratio d'exploitation rajusté (%) ²⁾	61,4	65,2	61,9	61,7
Mesures d'exploitation ³⁾				
Statistiques d'exploitation				
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	125 310	115 015	455 368	482 890
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	63 207	57 709	230 390	241 954
Wagons complets (en milliers)	1 526	1 425	5 595	5 912
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	19 500	19 500	19 500	19 500
Effectif (à la fin de la période)	24 381	25 975	24 381	25 975
Effectif (moyenne de la période)	24 272	26 524	23 786	26 733
Mesures d'exploitation clés				
Produits marchandises par TMC (en cents)	5,55	5,91	5,74	5,87
Produits marchandises par wagon complet (en dollars)	2 298	2 392	2 362	2 402
TMB par effectif moyen (en milliers)	5 163	4 336	19 144	18 063
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	1,79	2,06	1,99	1,93
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,60	0,65	0,60	0,61
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	110,9	108,9	407,2	451,4
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	2,37	3,27	2,42	3,17
Rendement du carburant (gallons US de carburant de locomotive consommés par 1 000 TMB)	0,89	0,95	0,89	0,93
Poids des trains (en tonnes)	9 397	9 244	9 501	9 125
Longueur des trains (en pieds)	8 514	8 371	8 572	8 232
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour)	198	199	188	198
Temps de séjour (ensemble du réseau, en heures)	8,0	8,1	8,6	7,9
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure)	18,4	19,2	18,5	18,5
Utilisation des locomotives (TMB remorquées en fonction du total des HP)	202	194	196	198
Indicateurs de sécurité ⁴⁾				
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	1,36	1,80	1,69	1,98
Taux d'accidents (par million de trains-milles)	1,69	1,76	1,74	2,11

1) Sauf indication contraire, ces montants sont exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis.

2) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

3) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont non auditées et sont établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible. Les définitions des tonnes-milles brutes, du rendement du carburant, du poids des trains, de la longueur des trains, de la vitesse des wagons, du temps de séjour, et de la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau figurent dans le Rapport de gestion de la Compagnie. Les définitions de tous les autres indicateurs sont données sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca/glossaire.

4) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Renseignements complémentaires – non audités

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour l'exercice terminé le 31 décembre			
	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾
Produits d'exploitation (en millions de dollars)²⁾								
Produits pétroliers et chimiques	664	754	(12 %)	(11 %)	2 631	3 052	(14 %)	(14 %)
Métaux et minéraux	354	357	(1 %)	– %	1 409	1 643	(14 %)	(15 %)
Produits forestiers	433	415	4 %	5 %	1 700	1 808	(6 %)	(7 %)
Charbon	126	150	(16 %)	(15 %)	527	658	(20 %)	(20 %)
Produits céréaliers et engrais	742	622	19 %	20 %	2 609	2 392	9 %	9 %
Intermodal	1 036	927	12 %	12 %	3 751	3 787	(1 %)	(1 %)
Véhicules automobiles	152	183	(17 %)	(16 %)	591	858	(31 %)	(31 %)
<i>Total – Produits marchandises</i>	3 507	3 408	3 %	4 %	13 218	14 198	(7 %)	(7 %)
Autres produits d'exploitation	149	176	(15 %)	(15 %)	601	719	(16 %)	(17 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	3 656	3 584	2 %	3 %	13 819	14 917	(7 %)	(8 %)
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	11 638	12 841	(9 %)	(9 %)	43 556	53 989	(19 %)	(19 %)
Métaux et minéraux	5 785	5 589	4 %	4 %	21 561	25 449	(15 %)	(15 %)
Produits forestiers	6 699	6 285	7 %	7 %	25 602	27 187	(6 %)	(6 %)
Charbon	4 186	4 097	2 %	2 %	16 173	17 653	(8 %)	(8 %)
Produits céréaliers et engrais	17 910	13 963	28 %	28 %	61 736	55 597	11 %	11 %
Intermodal	16 330	14 168	15 %	15 %	59 165	58 344	1 %	1 %
Véhicules automobiles	659	766	(14 %)	(14 %)	2 597	3 735	(30 %)	(30 %)
<i>Total – TMC</i>	63 207	57 709	10 %	10 %	230 390	241 954	(5 %)	(5 %)
Produits marchandises/TMC (en cents)^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	5,71	5,87	(3 %)	(2 %)	6,04	5,65	7 %	6 %
Métaux et minéraux	6,12	6,39	(4 %)	(3 %)	6,53	6,46	1 %	– %
Produits forestiers	6,46	6,60	(2 %)	(1 %)	6,64	6,65	– %	(1 %)
Charbon	3,01	3,66	(18 %)	(17 %)	3,26	3,73	(13 %)	(13 %)
Produits céréaliers et engrais	4,14	4,45	(7 %)	(7 %)	4,23	4,30	(2 %)	(2 %)
Intermodal	6,34	6,54	(3 %)	(3 %)	6,34	6,49	(2 %)	(3 %)
Véhicules automobiles	23,07	23,89	(3 %)	(2 %)	22,76	22,97	(1 %)	(1 %)
<i>Total – Produits marchandises/TMC</i>	5,55	5,91	(6 %)	(6 %)	5,74	5,87	(2 %)	(3 %)
Wagons complets (en milliers)³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	155	169	(8 %)	(8 %)	597	688	(13 %)	(13 %)
Métaux et minéraux	241	234	3 %	3 %	935	1 008	(7 %)	(7 %)
Produits forestiers	87	86	1 %	1 %	342	375	(9 %)	(9 %)
Charbon	73	79	(8 %)	(8 %)	289	335	(14 %)	(14 %)
Produits céréaliers et engrais	189	158	20 %	20 %	663	619	7 %	7 %
Intermodal	731	638	15 %	15 %	2 582	2 618	(1 %)	(1 %)
Véhicules automobiles	50	61	(18 %)	(18 %)	187	269	(30 %)	(30 %)
<i>Total – Wagons complets</i>	1 526	1 425	7 %	7 %	5 595	5 912	(5 %)	(5 %)
Produits marchandises/wagon complet (en dollars)^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	4 284	4 462	(4 %)	(3 %)	4 407	4 436	(1 %)	(1 %)
Métaux et minéraux	1 469	1 526	(4 %)	(3 %)	1 507	1 630	(8 %)	(8 %)
Produits forestiers	4 977	4 826	3 %	4 %	4 971	4 821	3 %	2 %
Charbon	1 726	1 899	(9 %)	(8 %)	1 824	1 964	(7 %)	(7 %)
Produits céréaliers et engrais	3 926	3 937	– %	– %	3 935	3 864	2 %	1 %
Intermodal	1 417	1 453	(2 %)	(2 %)	1 453	1 447	– %	– %
Véhicules automobiles	3 040	3 000	1 %	3 %	3 160	3 190	(1 %)	(1 %)
<i>Total – Produits marchandises/wagon complet</i>	2 298	2 392	(4 %)	(3 %)	2 362	2 402	(2 %)	(2 %)

1) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

2) Ces montants sont exprimés en dollars CA.

3) Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont non auditées et sont établies à partir des données estimées alors connues, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles, le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple, le rendement du capital investi (RCI) et le RCI rajusté. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN, et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 3 784 M\$, ou 5,31 \$ par action après dilution, qui exclut une perte de 486 M\$, ou 363 M\$ après impôts (0,51 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre, découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario, et un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution) au premier trimestre, découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2019, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 896 M\$, ou 1,25 \$ par action après dilution, et de 4 189 M\$, ou 5,80 \$ par action après dilution, respectivement, qui exclut les prestations de cessation d'emploi et les coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 31 M\$, ou 23 M\$ après impôts (0,03 \$ par action après dilution). Les données rajustées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 excluent également un recouvrement d'impôts reportés de 112 M\$ (0,15 \$ par action après dilution ou 0,16 \$ par action de base) au deuxième trimestre, découlant de la réduction d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés; et d'une charge d'amortissement de 84 M\$, ou 62 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution) au premier trimestre, liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains, suite au déploiement d'un système de remplacement.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	1 021 \$	873 \$	3 562 \$	4 216 \$
<i>Rajustements :</i>				
Charges d'exploitation	—	31	486	115
Autres produits	—	—	—	—
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	—	(8)	(264)	(142)
Bénéfice net rajusté	1 021 \$	896 \$	3 784 \$	4 189 \$
Bénéfice de base par action	1,44 \$	1,22 \$	5,01 \$	5,85 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	—	0,03	0,31	(0,04)
Bénéfice de base par action rajusté	1,44 \$	1,25 \$	5,32 \$	5,81 \$
Bénéfice dilué par action	1,43 \$	1,22 \$	5,00 \$	5,83 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	—	0,03	0,31	(0,03)
Bénéfice dilué par action rajusté	1,43 \$	1,25 \$	5,31 \$	5,80 \$

1) Comprend l'incidence fiscale : i) des rajustements fondés sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que les taux d'imposition du ressort territorial concerné, ou ii) des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice d'exploitation	1 411 \$	1 218 \$	4 777 \$	5 593 \$
<i>Rajustements des charges d'exploitation :</i>				
Charge d'amortissement	—	—	—	84
Prestations de cessation d'emploi et coûts de séparation	—	31	—	31
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	486	—
Total – Rajustements des charges d'exploitation	—	31	486	115
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 411 \$	1 249 \$	5 263 \$	5 708 \$
Ratio d'exploitation ¹⁾	61,4 %	66,0 %	65,4 %	62,5 %
<i>Incidence du rajustement</i>	—	(0,8)-pt	(3,5)-pts	(0,8)-pt
Ratio d'exploitation rajusté	61,4 %	65,2 %	61,9 %	61,7 %

1) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,30 \$ et à 1,34 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2020, et à 1,32 \$ et à 1,33 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2019.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2020 aurait été plus élevé de 7 M\$ (0,01 \$ par action après dilution) et aurait été moins élevé de 13 M\$ (0,02 \$ par action après dilution), respectivement.

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	2 008 \$	1 518 \$	6 165 \$	5 923 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(868)	(1 117)	(2 946)	(4 190)
<i>Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement</i>	1 140	401	3 219	1 733
<i>Rajustement : Acquisitions, déduction faite des espèces acquises ¹⁾</i>	—	92	8	259
Flux de trésorerie disponibles	1 140 \$	493 \$	3 227 \$	1 992 \$

1) Se rapporte aux acquisitions de H&R Transport Limited (« H&R ») et du Groupe TransX (« TransX »). Voir la Note 3, Regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités du CN pour de plus amples renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformément aux PCGR, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, aux mesures rajustées indiqués aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conformes aux PCGR :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2020	2019
Capitaux empruntés		12 906 \$	13 796 \$
<i>Rajustements :</i>			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an		418	501
Régimes de retraite en déficit		553	521
<i>Capitaux empruntés rajustés</i>		13 877 \$	14 818 \$
Bénéfice net		3 562 \$	4 216 \$
Intérêts débiteurs		554	538
Charge d'impôts sur les bénéfices		982	1 213
Amortissement		1 589	1 562
<i>BAIIA</i>		6 687	7 529
<i>Rajustements :</i>			
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente		486	—
Autres produits		(6)	(53)
Autres éléments du produit net des prestations		(315)	(321)
Coût des contrats de location-exploitation		143	171
<i>BAIIA rajusté</i>		6 995 \$	7 326 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (<i>fois</i>)		1,98	2,02

RCI et RCI rajusté

La direction estime que le RCI et le RCI rajusté sont des mesures utiles de l'efficacité dans l'utilisation des fonds de capital. La Compagnie calcule le RCI en divisant le rendement par le capital investi moyen. Le rendement correspond au bénéfice net plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie. Le capital investi moyen correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture sur une période de douze mois de la somme de l'avoir total des actionnaires, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an moins la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions. La Compagnie calcule le RCI rajusté en divisant le rendement rajusté par le capital investi moyen. Le rendement rajusté correspond au bénéfice net rajusté plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie, en excluant l'incidence fiscale des rajustements utilisés pour déterminer le bénéfice net rajusté. Le RCI et le RCI rajusté ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net rajusté au rendement et au rendement rajusté, respectivement, et présente le calcul du capital investi moyen, qui ont été utilisés pour calculer le RCI et le RCI rajusté :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2020	2019
Bénéfice net		3 562 \$	4 216 \$
Intérêts débiteurs		554	538
Impôts sur les intérêts débiteurs ¹⁾		(120)	(120)
<i>Rendement</i>		3 996 \$	4 634 \$
Total – Avoir des actionnaires moyen		18 846 \$	17 841 \$
Dette à long terme moyenne		11 931	11 626
Tranche moyenne de la dette à long terme échéant à moins de un an		1 420	1 557
<i>Moins : Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions moyens</i>		(844)	(674)
<i>Capital investi moyen</i>		31 353 \$	30 350 \$
RCI		12,7 %	15,3 %
Bénéfice net rajusté ²⁾		3 784 \$	4 189 \$
Intérêts débiteurs		554	538
Impôts rajustés sur les intérêts débiteurs ³⁾		(137)	(131)
<i>Rendement rajusté</i>		4 201 \$	4 596 \$
Capital investi moyen		31 353 \$	30 350 \$
RCI rajusté		13,4 %	15,1 %

1) Le taux d'imposition effectif pour 2020 utilisé pour calculer les impôts sur les intérêts débiteurs était de 21,6 % (2019 – 22,3 %).

2) Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustées pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

3) Le taux d'imposition effectif rajusté pour 2020 utilisé pour calculer les impôts rajustés sur les intérêts débiteurs était de 24,8 % (2019 – 24,4 %).

États consolidés des résultats – non audités

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation	3 656 \$	3 584 \$	13 819 \$	14 917 \$
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	755	749	2 723	2 922
Services acquis et matières	565	586	2 152	2 267
Carburant	303	406	1 152	1 637
Amortissement	402	387	1 589	1 562
Location de matériel	97	112	432	444
Risques divers et autres	123	126	508	492
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente (Note 4)	—	—	486	—
Total – Charges d'exploitation	2 245	2 366	9 042	9 324
Bénéfice d'exploitation	1 411	1 218	4 777	5 593
Intérêts débiteurs	(134)	(136)	(554)	(538)
Autres éléments du produit net des prestations	78	77	315	321
Autres produits	—	2	6	53
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	1 355	1 161	4 544	5 429
Charge d'impôts sur les bénéfices	(334)	(288)	(982)	(1 213)
Bénéfice net	1 021 \$	873 \$	3 562 \$	4 216 \$
Bénéfice par action				
De base	1,44 \$	1,22 \$	5,01 \$	5,85 \$
Dilué	1,43 \$	1,22 \$	5,00 \$	5,83 \$
Nombre moyen pondéré d'actions				
En circulation	711,2	715,2	711,3	720,1
Dilué	713,2	717,4	713,0	722,6
Dividendes déclarés par action	0,5750 \$	0,5375 \$	2,3000 \$	2,1500 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés du bénéfice global – non audités

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	1 021 \$	873 \$	3 562 \$	4 216 \$
Autre bénéfice (perte) global(e)				
Perte nette sur la conversion des devises	(228)	(104)	(82)	(256)
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(20)	(557)	160	(440)
Autre bénéfice (perte) global(e) avant impôts sur les bénéfices	(248)	(661)	78	(696)
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	(44)	125	(67)	62
Autre bénéfice (perte) global(e)	(292)	(536)	11	(634)
Bénéfice global	729 \$	337 \$	3 573 \$	3 582 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

Bilans consolidés — non audités

<i>En millions</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	569 \$	64 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions	531	524
Débiteurs	1 054	1 213
Matières et fournitures	583	611
Autres actifs à court terme (Note 4)	365	418
<i>Total – Actif à court terme</i>	3 102	2 830
Immobilisations	40 069	39 669
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation	435	520
Actif relatif aux régimes de retraite	777	336
Actifs incorporels, écart d'acquisition et autres (Note 3)	421	429
Total – Actif	44 804 \$	43 784 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres	2 364 \$	2 357 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	910	1 930
<i>Total – Passif à court terme</i>	3 274	4 287
Impôts reportés	8 271	7 844
Autres passifs et crédits reportés	534	634
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	767	733
Dette à long terme	11 996	11 866
Passifs liés aux contrats de location-exploitation	311	379
Avoir des actionnaires		
Actions ordinaires	3 698	3 650
Actions ordinaires dans les Fiducies d'actions	(115)	(163)
Surplus d'apport	379	403
Autre perte globale cumulée	(3 472)	(3 483)
Bénéfices non répartis	19 161	17 634
<i>Total – Avoir des actionnaires</i>	19 651	18 041
Total – Passif et avoir des actionnaires	44 804 \$	43 784 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 30 septembre 2020	710,2	1,3	3 692 \$	(115) \$	367 \$	(3 180) \$	18 549 \$	19 313 \$
Bénéfice net							1 021	1 021
Options d'achat d'actions levées	0,1		6		(1)			5
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	–	–		6	(6)		–	–
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					19		–	19
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	–	–		(6)				(6)
Autre perte globale						(292)		(292)
Dividendes (0,5750 \$ par action)							(409)	(409)
Solde au 31 décembre 2020	710,3	1,3	3 698 \$	(115) \$	379 \$	(3 472) \$	19 161 \$	19 651 \$

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 31 décembre 2019	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$
Bénéfice net							3 562	3 562
Options d'achat d'actions levées	0,8		65		(9)			56
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,6	(0,6)		62	(82)		(37)	(57)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					67		(2)	65
Rachat d'actions ordinaires	(3,3)		(17)				(362)	(379)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(14)				(14)
Autre bénéfice global						11		11
Dividendes (2,3000 \$ par action)							(1 634)	(1 634)
Solde au 31 décembre 2020	710,3	1,3	3 698 \$	(115) \$	379 \$	(3 472) \$	19 161 \$	19 651 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires	
	En circulation	Fiducies d'actions						
<i>Solde au 30 septembre 2019</i>	715,8	1,7	3 655 \$	(156) \$	393 \$	(2 947) \$	17 555 \$	18 500 \$
Bénéfice net						873	873	
Options d'achat d'actions levées	0,2		14		(2)			12
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	–	–			(1)	(1)		(2)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					13	–		13
Rachat d'actions ordinaires	(3,6)		(19)			(410)		(429)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(7)				(7)
Autre perte globale						(536)		(536)
Dividendes (0,5375 \$ par action)						(383)		(383)
<i>Solde au 31 décembre 2019</i>	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires	
	En circulation	Fiducies d'actions						
<i>Solde au 31 décembre 2018</i>	725,3	2,0	3 634 \$	(175) \$	408 \$	(2 849) \$	16 623 \$	17 641 \$
Bénéfice net						4 216	4 216	
Options d'achat d'actions levées	1,1		89		(12)			77
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,5	(0,5)			(56)	(61)		(72)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					63	(2)		61
Rachat d'actions ordinaires	(14,3)		(73)			(1 627)		(1 700)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,3)	0,3		(33)				(33)
Autre perte globale						(634)		(634)
Dividendes (2,1500 \$ par action)						(1 544)		(1 544)
Ajustement de l'effet cumulatif de l'adoption de la norme ASU 2016-02 ¹⁾						29		29
<i>Solde au 31 décembre 2019</i>	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$

1) La Compagnie a adopté la norme Accounting Standards Update (ASU) 2016-02: Leases and related amendments (Topic 842) au premier trimestre de 2019, en appliquant la méthode rétrospective modifiée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux Bénéfices non répartis comptabilisés le 1^{er} janvier 2019, sans retraitement de l'information financière pour les périodes comparatives.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie — non audités

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	1 021 \$	873 \$	3 562 \$	4 216 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	402	387	1 589	1 562
Produit et capitalisation des régimes de retraite	(56)	(70)	(234)	(288)
Impôts reportés	115	90	487	569
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente (Note 4)	—	—	486	—
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Débiteurs	68	20	158	(7)
Matières et fournitures	20	(9)	20	(60)
Créditeurs et autres	451	166	(49)	(498)
Autres actifs à court terme	(25)	25	—	5
Autres activités d'exploitation, nettes	12	36	146	424
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	2 008	1 518	6 165	5 923
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(855)	(1 018)	(2 863)	(3 865)
Acquisitions, déduction faite des espèces acquises (Note 3)	—	(92)	(8)	(259)
Autres activités d'investissement, nettes	(13)	(7)	(75)	(66)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(868)	(1 117)	(2 946)	(4 190)
Activités de financement				
Émission de dette	32	713	1 789	1 653
Remboursement de dette	(30)	(304)	(1 221)	(402)
Variation nette du papier commercial	(434)	(182)	(1 273)	141
Règlement des contrats de change à terme sur la dette	(13)	(5)	26	2
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions	5	12	56	77
Impôts retenus versés sur le règlement net d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	—	(1)	(48)	(61)
Rachat d'actions ordinaires	—	(437)	(379)	(1 700)
Achat d'actions ordinaires pour le règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	—	(1)	(9)	(11)
Achat d'actions ordinaires par les Fiducies d'actions	(6)	(7)	(14)	(33)
Dividendes versés	(409)	(383)	(1 634)	(1 544)
Acquisition, contrepartie en espèces additionnelle (Note 3)	—	—	—	(25)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(855)	(595)	(2 707)	(1 903)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	(1)	—	—	(1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	284	(194)	512	(171)
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	816	782	588	759
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	1 100 \$	588 \$	1 100 \$	588 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	569 \$	64 \$	569 \$	64 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	531	524	531	524
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	1 100 \$	588 \$	1 100 \$	588 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts versés	(90) \$	(88) \$	(551) \$	(521) \$
Impôts sur les bénéfices remboursés (versés)	7 \$	(178) \$	(353) \$	(822) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

1 – Mode de présentation

Dans les présentes notes, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive.

Les États financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, exprimés en dollars CA, ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis pour les états financiers intermédiaires. Par conséquent, ils ne contiennent pas toute l'information exigée selon les PCGR pour les états financiers complets. De l'avis de la direction, tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) jugés nécessaires pour une présentation fidèle ont été inclus. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être prévus pour l'ensemble de l'exercice.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2019 du CN, à l'exception des éléments présentés à la Note 2, *Recommandations comptables récentes*, et les notes précédentes de 2020 des États financiers consolidés intermédiaires non audités, et devraient être lus conjointement avec ces états financiers et les Notes afférentes.

2 – Recommandations comptables récentes

Durant l'exercice considéré, la Compagnie a adopté la récente mise à jour *Accounting Standards Update* (ASU) ci-dessous qui a été publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (FASB) :

ASU 2016-13 *Financial instruments – Credit losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments*

Cette norme exige que les actifs financiers évalués au coût amorti soient présentés à la valeur comptable nette du montant que l'on s'attend à recouvrer. La nouvelle norme remplace la méthode actuelle de dépréciation fondée sur les pertes subies par un modèle qui repose sur les pertes de crédit attendues.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2020, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

La récente mise à jour ASU ci-dessous, qui a été publiée par le FASB, est entrée en vigueur durant l'exercice en cours et n'a pas été adoptée par la Compagnie :

ASU 2020-04 *Reference rate reform (Topic 848): Facilitation of the effects of reference rate reform on financial reporting*

Le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) est un taux d'intérêt de référence utilisé dans diverses ententes par tous les types d'entités. À la fin de 2021, les banques ne seront plus tenues de communiquer l'information utilisée pour établir le LIBOR qui, par conséquent, pourrait être abandonné. D'autres taux d'intérêt utilisés à l'échelle mondiale pourraient aussi être abandonnés pour des raisons semblables.

Cette norme ASU fournit des mesures de simplification et des exceptions facultatives pour l'application des principes comptables généralement reconnus aux transactions touchées par la réforme des taux de référence, si certains critères sont respectés. Ces transactions incluent notamment les modifications aux contrats, les relations de couverture et la vente ou le transfert de titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance.

Les dispositions de la norme ASU sont entrées en vigueur le 12 mars 2020; toutefois, elles ne seront autorisées que jusqu'au 31 décembre 2022, date à laquelle les travaux liés au remplacement du taux de référence devraient être terminés. La Compagnie peut appliquer les dispositions de la norme ASU au début d'une période de déclaration lorsque les choix seront effectués, ou de façon prospective à compter de la date comprise dans une période intermédiaire qui contient le 12 mars 2020 ou qui y est postérieure. Actuellement, la Compagnie compte un total d'environ 325 M\$ US d'emprunts en cours et d'obligations de contrats de location-financement fondés sur le LIBOR qui seraient touchés par les dispositions de cette norme. La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et les informations à fournir connexes, en plus de déterminer si elle choisira d'appliquer l'une ou l'autre des mesures de simplification ou exceptions facultatives permises.

La récente mise à jour ASU ci-dessous, qui a été publiée par le FASB, a une date d'entrée en vigueur postérieure au 31 décembre 2020 et n'a pas été adoptée par la Compagnie :

ASU 2019-12 *Income taxes (Topic 740): Simplifying the accounting for income taxes*

Cette norme ajoute de nouvelles directives visant à simplifier la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, modifie la manière de comptabiliser certaines transactions liées aux impôts sur les bénéfices et apporte des améliorations mineures à la codification. La norme

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

présente de nouvelles directives permettant de ne pas répartir les impôts sur les bénéficiaires consolidés lorsqu'une entité d'un groupe produisant une déclaration fiscale consolidée n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéficiaires. La norme fournit aussi des directives visant à évaluer si la majoration de l'écart d'acquisition aux fins de l'impôt est attribuable à un regroupement d'entreprises lors duquel l'écart d'acquisition comptable a été comptabilisé ou à une transaction distincte. De plus, la norme modifie les directives actuelles en procédant à une ventilation des impôts de l'exercice en cas de perte liée aux activités poursuivies et de gains réalisés en dehors des activités poursuivies; en déterminant quand les impôts reportés créditeurs sont comptabilisés après qu'un investisseur dans une entité étrangère passe à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, ou cesse de l'utiliser; en comptabilisant les modifications apportées à la législation relative aux impôts et des pertes cumulées depuis le début de l'exercice au cours des périodes intermédiaires; et en précisant la manière d'appliquer les directives relatives aux impôts sur les bénéficiaires dans la comptabilisation d'un impôt de franchise et d'autres impôts partiellement fondés sur les bénéficiaires.

La norme ASU entre en vigueur pour les périodes annuelles et intermédiaires débutant après le 15 décembre 2020. L'adoption anticipée est permise.

La Compagnie a évalué l'incidence que l'adoption de la norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et a conclu qu'elle n'aura pas une incidence importante.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées lors de périodes commençant le ou après le 1^{er} janvier 2021 ont été évaluées par la Compagnie et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

3 – Regroupements d'entreprises

2019

Acquisition de la division intermodale de H&R Transport Limited

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de la division de transport intermodal à température contrôlée de H&R Transport Limited (« H&R »), une entreprise albertaine. L'acquisition permet au CN d'étendre sa présence sur le marché du transport des marchandises des clients en offrant davantage de solutions de chaîne d'approvisionnement ferroviaire de bout en bout à une plus grande diversité de clients.

Les Bilans consolidés de la Compagnie comprennent les actifs et les passifs de H&R au 2 décembre 2019, la date d'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de H&R sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le prix d'achat total de 105 M\$ était composé d'un montant en espèces de 95 M\$ versé à la date de clôture et d'une contrepartie subséquente de 10 M\$ principalement liée aux fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, dont 2 M\$ doivent encore être versés.

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de H&R, ainsi que la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés à la date d'acquisition :

	2 décembre 2019
<i>En millions</i>	
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	95 \$
Contrepartie subséquente ¹⁾	10
Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée	105 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	10 \$
Actifs à long terme ³⁾	84
Passifs à long terme	(1)
Total des actifs nets identifiables ⁴⁾	93 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	12 \$

1) Comprend principalement des fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, dont 2 M\$ doivent encore être versés.

2) À la date d'acquisition, le prix d'achat était préliminaire et pouvait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date d'acquisition. La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est maintenant définitive.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 52 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition est déductible aux fins de l'impôt.

Acquisition du Groupe TransX

Le 20 mars 2019, la Compagnie a fait l'acquisition du Groupe TransX (« TransX »), une entreprise manitobaine. TransX offre divers services de transport et de logistique, notamment le transport intermodal, les envois en camions complets, les envois de détail et les services spécialisés. L'acquisition permet au CN de renforcer ses activités intermodales, d'accroître sa capacité et de promouvoir des solutions de chaîne d'approvisionnement additionnelles.

Les Bilans consolidés de la Compagnie comprennent les actifs et les passifs de TransX au 20 mars 2019, la date d'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de TransX sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le prix d'achat total de 192 M\$ était composé d'un paiement en espèces initial de 170 M\$, d'une contrepartie additionnelle de 25 M\$, moins un rajustement de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2019 visant à refléter le règlement du fonds de roulement. La juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie additionnelle, comptabilisée à titre de passif éventuel, a été estimée en fonction du résultat attendu des objectifs opérationnels et financiers et demeure inchangée depuis la date d'acquisition. La juste valeur a été déterminée en fonction des données non observables de niveau 3 sur le marché. Le 27 août 2019, la contrepartie additionnelle a été payée.

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de TransX, ainsi que la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés à la date d'acquisition :

<i>En millions</i>	20 mars 2019
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	170 \$
Contrepartie en espèces additionnelle et autre ¹⁾	22
Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée	192 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	85 \$
Actifs à long terme ³⁾	260
Passifs à court terme	(134)
Passifs à long terme	(77)
Total des actifs nets identifiables ⁴⁾	134 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	58 \$

1) Comprend une contrepartie en espèces additionnelle de 25 M\$ payée, moins un rajustement de 3 M\$ visant à refléter le règlement du fonds de roulement.

2) À la date d'acquisition, le prix d'achat était préliminaire et pouvait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date d'acquisition. Au premier trimestre de 2020, compte tenu de l'information à jour dont dispose la Compagnie, la juste valeur des actifs nets acquis a été rajustée pour refléter une diminution nette des soldes d'impôts exigibles et reportés de 7 M\$, ce qui a entraîné une diminution de l'écart d'acquisition du même montant. La répartition du prix d'achat de la Compagnie est maintenant définitive.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 34 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-financement et aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

4 – Actifs détenus en vue de la vente

Au deuxième trimestre de 2020, la Compagnie a adopté un plan et procède maintenant à la mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles représentant environ 850 milles dans le Wisconsin, le Michigan et l'Ontario, qui répondent aux critères de classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Par conséquent, une perte de 486 M\$ (363 M\$ après impôts) a été comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable de ces actifs de voie et de chemin de roulement en fonction de leur prix de vente estimatif. La valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente, soit 90 M\$, est incluse dans le poste Autres actifs à court terme du Bilan consolidé au 31 décembre 2020. Le prix de vente estimatif a principalement été déterminé au moyen d'une projection des flux de trésorerie actualisés. Ces projections sont fondées sur des données de niveau 3 du classement hiérarchique des justes valeurs et constituent la meilleure estimation de la Compagnie quant à l'évaluation des actifs par les intervenants du marché et l'état général des actifs. Si d'autres données importantes de niveau 3 avaient été utilisées pour établir le prix de vente estimatif au 31 décembre 2020, la différence n'aurait pas été significative. Les principales hypothèses du modèle d'évaluation comprennent les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation et le taux de croissance. Au 31 décembre 2020, les critères pour la classification des actifs détenus en vue de la vente étaient toujours respectés et il n'y a eu aucun changement à la valeur comptable des actifs de la Compagnie détenus en vue de la vente.

5 – Événements subséquents

Offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités

Le 26 janvier 2021, le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé une nouvelle OPR permettant le rachat jusqu'à concurrence de 14 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2021 et le 31 janvier 2022. En vertu de cette nouvelle OPR, la Compagnie devrait recommencer à racheter des actions au cours du premier trimestre de 2021.

Billets et débentures

Le 18 janvier 2021, en raison des plus faibles taux d'intérêt en vigueur et conformément à une option de remboursement anticipé dans les contrats à taux fixe de la Compagnie, la Compagnie a remboursé en entier les billets de sept ans à 2,75 % échéant le 18 février 2021. Le paiement était constitué d'un montant de 250 M\$ en capital et de 3 M\$ en intérêts courus.